



## LES MALADIES COLLECTIVES DES PIEDS NE SONT PAS UNE FATALITÉ

**DUREE :** 7 h soit 1 jour(s)

**INTERVENANT :** HUBERT HIRON

Les pathologies collectives du pied, principalement liées à une situation de fourbure présentent non seulement une cause de mal-être énorme, des conséquences sanitaires élargies (elles favorisent d'autres pathologies), des réformes prématurées des animaux mais aussi une désorganisation et une perte économique qui n'est plus à démontrer.

Très répandues dans les systèmes laitiers modernes, elles sont un vrai fléau.

Les animaux souffrent, et les éleveurs sont le plus souvent dans une situation « sauve qui peut », essayant de corriger les conséquences d'une situation très dégradée sans bien connaître les moyens d'éliminer les causes profondes du problème.

### OBJECTIFS

Améliorer le bien-être animal en acquérant les moyens de limiter les pathologies collectives du pied des vaches laitières.

- par la prévention
- par le rééquilibrage des animaux

Dans cette formation, les causes profondes sont abordées de façon pratique : il s'agit de savoir corriger et maîtriser les facteurs qui favorisent le développement des maladies collectives du pied.

Des éléments de soins complémentaires sont présentés, pour assurer la phase de transition jusqu'à la maîtrise de ces pathologies dans l'élevage.

-

### PROGRAMME

Connaître les éléments d'anatomie et physiologie permettant de comprendre la construction et l'entretien du pied

Connaître l'interaction entre la digestion et la bonne santé du pied. Améliorer l'alimentation des vaches pour une meilleure santé des pieds.

-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-  
-



## METHODES PEDAGOGIQUES

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

Un document complet est remis à chaque participant.

## MOYENS D'EVALUATION

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

## TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation.

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

## PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

## PRE REQUIS

Aucun

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site [www.odfi-zoneverte.com](http://www.odfi-zoneverte.com)

Nous contacter pour plus d'information

**Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur [www.odfi-zoneverte.com/nos formations/FAQ formations](http://www.odfi-zoneverte.com/nos-formations/FAQ-formations)**

## CONTACT

**Adresse internet** : [zoneverte@giezoneverte.com](mailto:zoneverte@giezoneverte.com)

**Secrétariat** : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

**Courrier** : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par

